



# CONSEIL MUNICIPAL

## du 1<sup>er</sup> avril 2026

Présents : 26 Excusés : 1 1 pouvoir Absents : --- Votants : 27 En exercice : 27	<p><b>L'an deux mille vingt-six, le 1<sup>er</sup> avril</b>, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de <b>Mme Nadine YOU, Maire</b>.</p> <p><u>Étaient présents</u> : M. Bruno BENOIT, M. Bruno CHICOISNE, M. Nicolas CLÉMENCEAU, Mme Maria COURTAY, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, M. Marc DUREAU, Mme Magalie GARNIER, M. Bruno GOHIN, M. Alexis GOUGEON, M. Wilfried HERBERT, M. Christophe HUNAUT, M. Ludovic LEDUC, M. Frédéric LEGRAS, Mme Océane LEHY, Mme Amandine LEPESTEUR, Mme Marina LUCAS, Mme Stéphanie MICHALET, M. Ludovic MOREAU, Mme Sophie PANNETIER, Mme Clémentine PEREIRA-JAHAN, Mme Charlotte SCELO, Mme Sandrine SUTEAU, M. Laurent TEMPLÉ, M. David VOITON, Mme Annie WALGRAEF, Mme Nadine YOU.</p> <p><u>Étaient absents excusés</u> : Mme Noëlle BICHON (ayant donné pouvoir à Mme Nadine YOU).</p> <p><u>Assistait également au titre des services</u> : Mme Marie LE ROUX, DGS, Mme Laëtitia PAYEN, DGA.</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : M. Bruno CHICOISNE.</p> <p><u>Date de la convocation</u> : 26 mars 2026</p>
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le 8 avril 2026, Publiée, le 8 avril 2026, Notifiée, le 8 avril 2026.	
<b>Délibération n°260401_20</b>	<b>AFFAIRES GÉNÉRALES</b> <b>Désignation d'un représentant de la Commune auprès de Erdre et Loire Initiatives (ELI)</b>

Erdre et Loire Initiatives (ELI) est une association d'insertion par l'activité économique implantée sur ANCENIS. Elle œuvre dans le domaine de l'insertion professionnelle, met à disposition du personnel auprès des particuliers, collectivités, associations et entreprises pour des besoins ponctuels ou réguliers et gère le réseau mobilité (prêt de véhicule pour se rendre sur le lieu de travail). L'association intervient sur tout le territoire de la COMPA.

Le Conseil d'Administration de l'association est composé de membres adhérents bénévoles et de représentants des Collectivités locales du Pays d'Ancenis. La Commune de Mésanger doit donc désigner un représentant qui siègera au Conseil d'Administration.

Vu la candidature de Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO.

**Après avoir entendu cet exposé,**

**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-2,**

**Considérant la nécessité de désigner un représentant de la commune pour siéger au Conseil d'Administration d'Erdre et Loire Initiatives,**

**Considérant la candidature de Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO,**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (27 votants) :**

► **DÉCIDE** que la nomination du représentant de la Commune au Conseil d'Administration d'Erdre et Loire Initiatives se fera par un vote à main levée ;

► **DÉSIGNE** Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO en qualité de représentante de la Commune au Conseil d'Administration d'Erdre et Loire Initiatives.

Bruno CHICOISNE  
Secrétaire de séance



Le Maire,  
Nadine YOU

Accusé de réception en préfecture  
044-214400962-20260401-DCM20260401\_20-DE  
Reçu le 08/04/2026